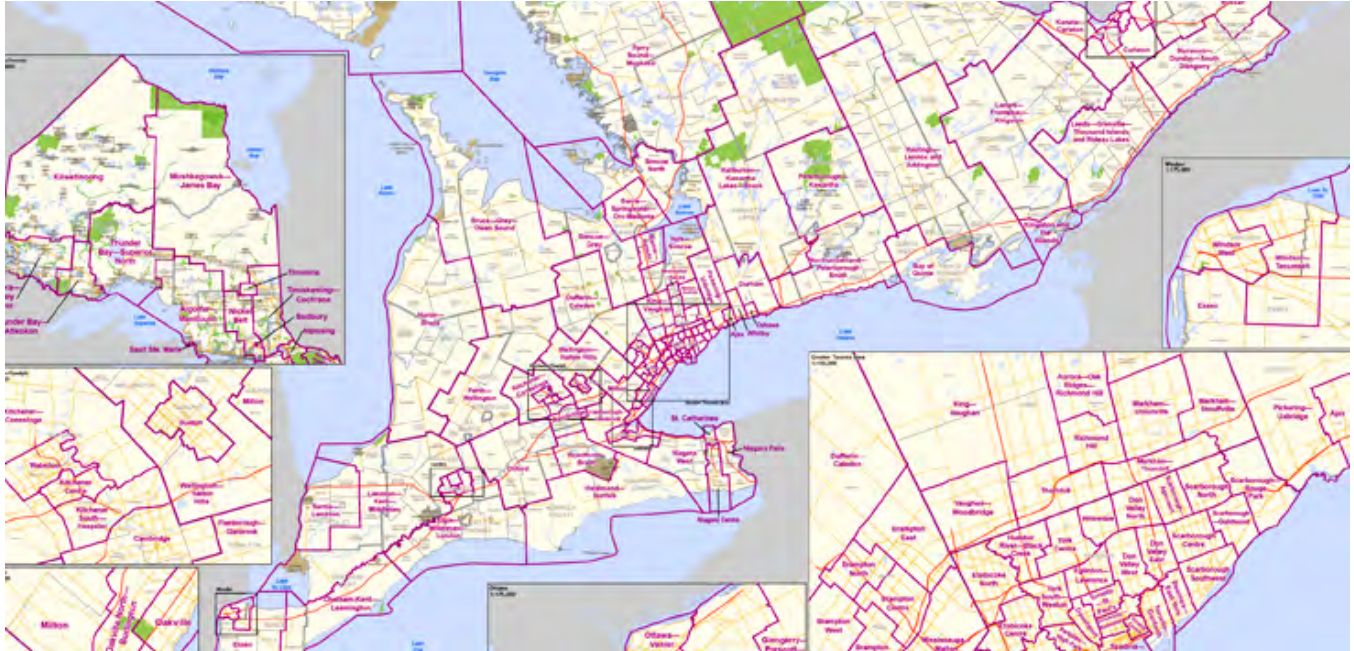


Leçon 6

Les élections provinciales en Ontario



QUESTIONS GUIDES

❶ Quelles sont les qualités ou les compétences que devrait posséder un.e représentant.e élu.e?

❷ Comment les candidat.e.s sont-ils élu.e.s lors des élections provinciales?

❸ Comment évaluer les différent.e.s candidat.e.s?

APERÇU

Lors des élections provinciales, nous élisons des membres à l'Assemblée législative afin qu'ils puissent prendre des décisions en notre nom.

Dans cette leçon, les élèves examineront le rôle des représentant.e.s élu.e.s et discuteront des qualités qu'ils souhaitent trouver chez leur député.e provincial.e. Après s'être renseigné.e.s sur le système électoral, les élèves formuleront les questions qu'ils aimeraient poser aux candidat.e.s ou qui pourraient orienter leur recherche à leur sujet. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves pourront réfléchir aux forces et aux faiblesses de chaque candidat.e et/ou à ce qui est le plus important pour eux chez un.e candidat.e.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- décrire les qualités et compétences que leur élu.e devrait, à leur avis, posséder ;
- expliquer les règles du système électoral et la façon dont les candidat.e.s sont élu.e.s ;
- trouver leur circonscription ;
- formuler les questions qu'ils veulent poser aux candidat.e.s ou qui orienteront leur recherche à leur sujet ; et
- analyser les caractéristiques des candidat.e.s et la façon dont ils entendent répondre à leurs préoccupations.

Indications pour le personnel enseignant

- Vous pouvez adapter et combiner les activités selon les besoins de vos élèves.
- Afin d'éviter tout parti pris, veillez à ce que tous.les candidat.e.s inscrit.e.s soient invité.e.s à répondre aux questions, à visiter l'école ou à participer à une éventuelle rencontre.
- Si vous prévoyez d'organiser un débat entre les candidat.e.s, nous vous invitons à suivre les procédures mises en place par votre conseil scolaire et consultez le Document 6.2 pour les lignes directrices.

Matériel

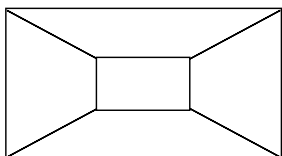
Les vidéos « [CIVIX explique : les représentants élus](#) » et « [Élections en Ontario](#) », un accès à une connexion internet, le Diaporama 6, des versions papiers ou numériques de l'Activité 6.1

Introduction

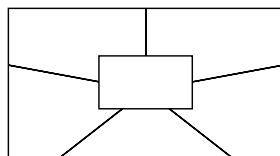
1. Regardez la vidéo « [CIVIX explique : les représentants élus](#) » et revenez sur le concept de représentant.e.s élu.e.s. Les citoyen.ne.s élisent des politicien.ne.s qui prendront des décisions en leur nom et qui feront valoir leurs besoins.
2. À l'aide d'une activité « napperon », demandez aux élèves de répondre à la question suivante : Quelles qualités ou compétences devraient posséder les représentant.e.s élu.e.s?

Cette stratégie d'apprentissage coopérative permet aux élèves de réfléchir, de noter et de partager leurs idées en groupe, afin de parvenir à un consensus.

- a) Vous pouvez fournir à chaque groupe une grande feuille de papier divisée en sections (une section pour chaque membre du groupe et un bloc central pour les réponses finales du groupe). L'activité peut également prendre la forme d'une discussion.



groupe de quatre personnes



groupe de cinq personnes

- b) Demandez aux élèves de répondre à la question dans l'espace qui leur est alloué. Laissez à chaque élève le temps de faire part de sa réponse au reste de son groupe, sans en discuter ou en débattre pour le moment.

- c) Demandez ensuite à chaque groupe de décider, ensemble, des cinq qualités les plus importantes et de les noter au centre du napperon - il est essentiel que tous.les membres du groupe soient d'accord sur les cinq principaux éléments.
- d) Passez en revue les cinq premières qualités de chaque groupe avec la classe.

Activités

1. Étudiez le processus électoral provincial à l'aide de la vidéo « [Élections en Ontario](#) » et du Diaporama 6.
 - La province est divisée en 124 zones géographiques appelées circonscriptions électorales. Chaque circonscription a sa propre course électorale, où les personnes intéressées par la fonction se disputent le poste de député.e provincial.e. Ces personnes sont appelées candidat.e.s.
 - La plupart des candidat.e.s appartiennent à un parti politique.
 - Les électeur.rice.s ne peuvent voter que pour un.e seul.e candidat.e, un seul nom doit donc être sélectionné sur le bulletin de vote.
 - La personne qui obtient le plus de votes dans chaque circonscription gagne.
2. À l'aide du Diaporama 6, comparez la taille et la forme des circonscriptions électorales de la province. Discutez de ce que les différences peuvent refléter (p. ex., la population, les caractéristiques géographiques).
3. Montrez aux élèves comment trouver la circonscription électorale dans laquelle ils vivent en visitant le site Web d'Élections Ontario (www.elections.on.ca/fr). En bas à gauche de la page d'accueil se trouve un encadré intitulé *Service d'information aux électeurs*, à cet endroit vous pouvez indiquer le code postal de l'école.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT :

La circonscription de l'école peut être différente de celle du domicile de certain.e.s élèves. Veuillez contacter CIVIX si vous souhaitez que votre école reçoive des bulletins de vote pour différentes circonscriptions, afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de voter pour leurs candidat.e.s locaux.les.

4. Ensuite, examinez la carte de la circonscription électorale de votre école qui se trouve sur la page des résultats de la recherche (des cartes générales et détaillées sont disponibles). Indiquez l'emplacement de votre école dans la circonscription électorale. Dans le cadre d'une discussion en classe, répondez aux questions suivantes :

- Où sont les frontières de la circonscription de votre école?
- Quelles communautés ou quels quartiers font partie de la circonscription?
- Quels sont les principaux points d'intérêt de la circonscription de votre école?
- En quoi la circonscription est-elle unique?
- Croyez-vous que les résident.e.s d'autres circonscriptions ont les mêmes préoccupations que les habitant.e.s de votre circonscription? Pourquoi?

Ensuite, laissez le temps aux élèves de répondre aux deux premières questions de l'Activité 6.1.

5. Sur le tableau ou sur un papier, dressez la liste des candidat.e.s qui se présentent aux élections et de leur parti, le cas échéant. Montrez aux élèves où iels peuvent trouver ces renseignements en visitant le site Web d'Élections Ontario. Donnez aux élèves quelques minutes pour ajouter les noms des candidat.e.s et de leur parti à l'Activité 6.1. Vous pouvez créer un tableau d'affichage sur lequel les élèves pourront continuer à ajouter des éléments au cours de la période électorale.
6. Divisez les élèves en groupes et demandez-leur de penser aux questions qu'iels aimeraient poser aux candidat.e.s. Consultez l'activité d'*Introduction* pour trouver des idées. Questions guides :
 - Imaginez que vous recrutez l'un.e de ces candidat.e.s pour un emploi. Qu'aimeriez-vous savoir?
 - Quelles informations vous aideraient à évaluer les candidat.e.s?
 - Quels enjeux sont, à votre avis, des enjeux importants pour votre collectivité?

Demandez aux élèves de noter individuellement leurs trois principales questions sur l'Activité 6.1.

7. En classe, sélectionnez quelques questions et posez-les aux candidat.e.s par courriel, ou durant une entrevue téléphonique ou virtuelle. Vous pouvez également envisager d'inviter des candidat.e.s à se présenter dans votre classe/école ou d'organiser un débat entre candidat.e.s (Document 6.2).

Sinon, vous pouvez aussi consulter le site Internet du.de la candidat.e ou les rapports des médias pour déterminer comment iels pourraient répondre à vos questions. Vous pouvez attribuer un.e candidat.e à chaque groupe et demander ensuite aux élèves de faire une présentation de leur recherche et des réponses qu'iels auront trouvé au reste de la classe. Ces réponses pourraient être ajoutées au tableau d'affichage créé à l'étape 5.

8. Passez en revue les réponses et/ou les recherches de chaque groupe et invitez les élèves à partager leurs réflexions au sujet des candidat.e.s.

Consolidation des acquis

Pour finir, discutez des candidat.e.s avec les élèves ou demandez-leur de réfléchir par écrit aux questions suivantes :

- Quel est le critère le plus important pour évaluer les candidat.e.s? Expliquez votre réponse.
- Quelles sont les forces et les faiblesses de chaque candidat.e?

SUIVI DE L'APPRENTISSAGE

SECTION	QUESTIONS GUIDES
Introduction	Les élèves réfléchissent-iels de façon critique aux qualités et compétences qu'on attend d'un.e dirigeant.e politique?
Activités	Les élèves comprennent-iels le fonctionnement des élections provinciales? Les élèves peuvent-iels étudier leur circonscription et déterminer ce qui la rend unique? Les élèves formulent-iels des questions pertinentes pour évaluer les candidat.e.s?
Consolidation des acquis	Les élèves peuvent-iels identifier les forces et les faiblesses des candidat.e.s? Peuvent-iels établir ensuite des liens entre celles-ci et les compétences et qualités qu'iels aimeraient retrouver chez les député.e.s de l'Assemblée législative d'Ontario?

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Plans pédagogiques individuels	Modifications • <i>Introduction</i> - Dressez une liste au tableau des traits de personnalité, des qualités et compétences afin que les élèves puissent choisir ceux qu'ils jugent les plus importants. • Regroupez les élèves de façon à ce qu'ils puissent discuter librement. Enrichissement • Divisez les élèves en petit groupe afin qu'ils puissent discuter de ce qu'ils ont appris et se mettre au défi. • Demandez aux élèves de débattre en jouant le rôle des différent.e.s candidat.e.s et en s'inspirant de leurs recherches pour formuler leurs réponses.
Apprenant.e.s de la langue française	• Fournissez un lexique en lien aux qualités qu'un.e représentant.e pourrait ou devrait posséder (p. ex. passionné.e, assidu.e, honnête, fiable, bon esprit d'équipe, ouvert.e, à l'écoute, éloquent.e, engagé.e auprès de la communauté).
Pédagogie inclusive	• Discutez des questions spécifiques que certains groupes marginalisés ou défavorisés pourraient vouloir poser aux candidat.e.s. • Discutez des défis particuliers auxquels votre collectivité est confrontée. • Évaluez la présence ou l'absence de diversité parmi les candidat.e.s de votre circonscription et discutez de l'importance de la présence de diversité en politique.
Accessibilité et accommodements	• S'il n'est pas possible de travailler en paires ou en petit groupe, pensez à utiliser Google Docs pour les travaux collaboratifs ou les discussions. • Organisez une séance de Q et R virtuelle avec les candidat.e.s s'il n'est pas possible de les rencontrer en personne.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le **système électoral** est la façon dont nous élisons nos représentant.e.s. Un système électoral repose sur un ensemble de règles servant à déterminer comment comptabiliser les préférences des électeur.ice.s et la méthode selon laquelle les candidat.e.s gagnant.e.s seront choisi.e.s. Il existe plusieurs types de systèmes dans le monde.

L'Ontario a recours au système **uninominal majoritaire à un tour** ou **système majoritaire uninominal**. La province est divisée en zones géographiques appelées circonscriptions. Chaque circonscription est représentée par un.e **député.e**.

Dans le système uninominal à un tour, les électeur.ice.s ne peuvent voter que pour un.e seul.e candidat.e et celui qui remporte le plus de votes

gagne l'élection. La.le candidat.e gagnant.e n'a pas besoin d'obtenir plus de 50 % des votes, iel doit seulement obtenir au moins un vote de plus que tous.les autres candidat.e.s. Il s'agit d'une **majorité simple**.

Le nombre de circonscriptions électorales change au fil du temps. L'Ontario compte actuellement 124 circonscriptions électorales.

La taille des circonscriptions dépend de différents facteurs tels que la démographie, les caractéristiques géographiques et des considérations sociales (p. ex. la langue et la culture). Le plus important reste de s'assurer que la proportion de personnes représentées soit la plus équitable possible. La représentation géographique est également un facteur très important qui doit être pris en compte.

Les circonscriptions urbaines sont généralement plus petites étant donné la plus forte densité

de la population, tandis que les circonscriptions rurales sont souvent plus larges avec une population moins dense.

Le système parlementaire suppose que le parti qui obtient le plus grand nombre de représentant.e.s élu.e.s à l'Assemblée législative forme le gouvernement et que la.le chef.fe du parti devienne la.le premier.e ministre.

L'Ontario a établi des élections à date fixe en 2005, les élections générales provinciales devaient alors avoir lieu le premier jeudi d'octobre tous les quatre ans. En décembre 2016, la Loi électorale a été modifiée pour que les élections aient lieu le premier jeudi de juin tous les quatre ans.

Toutefois, la loi n'empêche pas la.le gouverneur.e général.e ou la.le lieutenant.e-gouverneur.e de dissoudre le Parlement à un autre moment, par exemple lorsque le gouvernement perd la confiance de l'Assemblée législative.